

Légende

Zones urbaines

- Ua Zone urbaine, parties anciennes
- Ub Zone urbaine, extensions récentes
- Uh Zone d'activités économiques

Zones à urbaniser

- AU1 Zone à urbaniser sous forme d'opérations d'ensemble
- AUH1 Zone à urbaniser réservée aux activités économiques

Zones agricoles

- A Zone agricole
- Aa Secteur des silos
- Ah Secteur bâti au sein de la zone agricole
- Ap Zone agricole d'intérêt patrimonial et paysager

Zones naturelles

- N Zone naturelle
- Nf Secteur forestier
- Nh Secteur bâti au sein de la zone naturelle
- Nj Secteur de jardins
- NL Zone naturelle d'équipements d'intérêt collectif
- NLc Secteur de camping
- Np Zone naturelle d'intérêt patrimonial et paysager

Autres indications graphiques

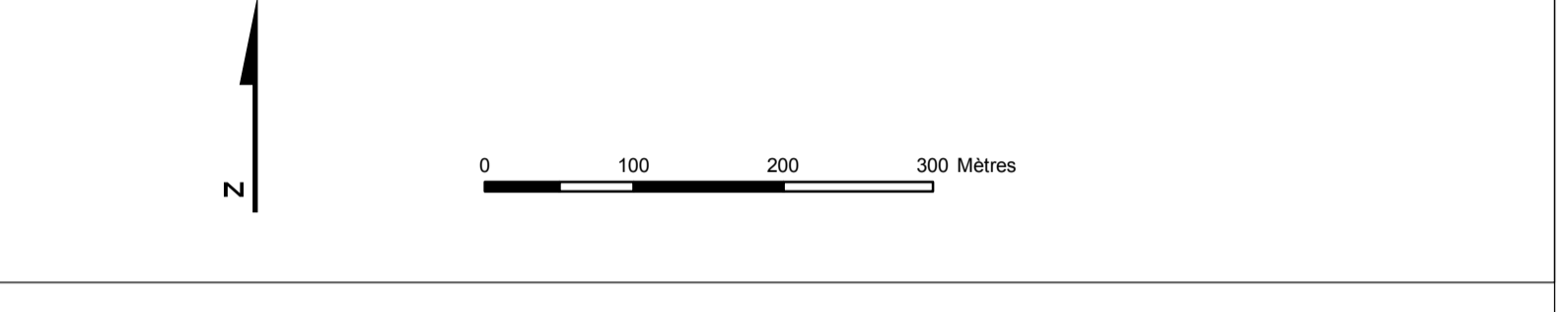
- Emplacement réservé (voir tableau ci-dessous)
- Espace Boisé Classé à conserver et à créer
- Élément de paysage à protéger au titre de l'art. L.123-5 III 2° du Code de l'Urbanisme
- Halle, alignement d'arbres
- Secteur bâti
- Bâtiment remarquable (voir tableau ci-dessous)
- Petit patrimoine (voir tableau ci-dessous)
- Mur de clois
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination au titre de l'article L.123-5 III 6° du Code de l'Urbanisme
- Marge de recul (distance comptée à partir de l'axe de la voie)
- Secteur affecté par le bruit des infrastructures de transport terrestre (distance en mètres comptée à partir des bords extérieurs de la chaussée)
- Secteur faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (voir pièce 23 du PLU)
- Espace contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue

Liste des emplacements réservés

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
R1	Aménagement espace public	Commune	1 785
R2	Liaison douce	Commune	202
R3	Liaison douce	Commune	41
R4	Aménagement espace public	Commune	607
R5	Cimetière	Commune	5 486

Liste d'éléments de patrimoine bâti protégés au titre de l'article L.123-5 III 2° du Code de l'Urbanisme

Numéro	Nature	Localisation
Bâtiment		
1	Château	Bourg
2	Eglise	Bourg
3	Ensemble bâti	Saint-Cassien
4	Moulin	Saint-Cassien
Petit patrimoine		
1	Croix	Saint-Cassien - Le Prieuré
2	Croix	Le Bourg - carrefour rue Saint-Martin - rue des Mares Gales
3	Croix	Saint-Cassien - Le Champ Bernier - Carrefour de la RD 101 et du chemin rural du Bourg à Jenzalem
4	Fontaine	La Pièce de la Fontaine
5	Fontaine	Aze
6	Fontaine	La Botte
7	Fontaine	Le Bourdigal
8	Fontaine	La Fontaine Cocu
9	Fontaine - Lavoir	Saint-Cassien - rue de la Fontaine
10	Puits	Le Champ des Chartons
11	Puits	Le Bourg - Château
12	Puits	Le Petit Trou - rue de la Guette
13	Vestige piscine	Valée de la Brinde



3-a.2

DEPARTEMENT DE LA VIENNE
COMMUNE D'ANGLIERS

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENTS GRAPHIQUES
Plan de zonage

3-a.2 - Est

Echelle : 1/5 000

Carte Commune - PLU	PRESCRIT	ARRÊTÉ	APPROUVÉ
ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE	Le	Le	Le 22.06.2005 Le 01.07.2005
ELABORATION DU PLU	Le 13.01.2011	Le 28.06.2014	Le

VIL POUR ÊTRE ANUÉE LA DÉCISION MUNICIPALE EN DATE DE JOUR

PONANT EAU-MEGA
 01 57 11 85 85
 10 rue du Domaine de l'Éclaircie
 87100 Angliers
 www.ponant-eau-mega.fr